

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DES MARCHES DE BINGERVILLE » en abrégé « SOMAB »

Siège ABIDJAN DANS LA COMMUNE DE BINGERVILLE
, AU GRAND MARCHÉ, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2025 et enregistrés au CEPICI le 25/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DES MARCHES DE BINGERVILLE » en abrégé « SOMAB »

Objet : VENTE DE PRODUITS VIVRIERS, MARCHANDISES ET SUPERMARCHES-IMPORT-EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,010,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN DANS LA COMMUNE DE BINGERVILLE , AU GRAND MARCHÉ, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M WONI ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04022 du 21/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51133/GTCA/RC/2025 du 21/08/2025

